

INTRODUCTION

Mmes, MM,

J'ouvre cette 3^{ème} Ass. Gén. RIE et vous souhaite la bienvenue dans ce lieu dont le choix n'est pas anodin...

En ce qui concerne les aspects statutaires, je constate que les membres ont été régulièrement convoqués par lettre datée du 7 octobre, donc envoyée dans les délais normaux.

Le nombre de membres régulièrement inscrits est de 26. Selon l'art 6.2 des statuts, le quorum est donc de 18 membres présents ou valablement représentés. Ce nombre étant atteint, l'assemblée peut décider valablement. (Voir tableau des présences.)

ACCEPTATION DU PV DE L'AG DU 5 OCTOBRE 2007

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Quelques réflexions sur le déroulement de l'année écoulée, c'est-à-dire depuis la dernière AG du 5 oct. 2007.

Tout d'abord, 3 entreprises nous ont demandé de rejoindre notre association, soit ENERCORE, SIE et Blue Ark Valais. Leur acceptation définitive est du ressort de la présente assemblée et fera l'objet du point 2.11 ci-après.

Le Comité s'est réuni à 9 reprises, notamment pour traiter des points suivants :

- Mise au point définitive des statuts avec l'OJ de SIG après les modifications demandées lors de la dernière AG
- Remplacement des ER par l'AES comme membre de RIE et désignation de M. S. Rolle comme représentant
- Rôle d'Énergie Cluster
- Recrutement de nouveaux membres
- Préparation des séances
- Projet Candélabre
- Site WEB pour RIE
- Conséquences de la disparition du CCSO Genève, absorbé par l'OPI
- Préparation de l'évènement ENEFTECH
- Choix du programme de la présente assemblée
- Mise au point des procédures avec la BCV
- Choix de la Fiduciaire
- Préparation des comptes et budgets
- Préparation de l'AG
- Diverses visites du soussigné

Retour sur l'évènement ENEFTECH

Rappelons que cette séance spéciale, comprenant des invités externes a été organisée à la demande d'ENEFTECH, d'une part pour faire connaître RIE, et d'autres part pour créer des contacts utiles au développement de cette start-up.

125 invitations à des entreprises non membres de RIE ont été envoyées. En tout, il y eut 40 participants, soit 24 externes (19,2%) et 16 membres RIE (55,2%).

Outre l'important travail d'organisation, l'argent décaissé de RIE fut de CHF 4560.- y compris les frais de secrétariat. C'est donc fort modeste.

Jusqu'à ce jour, ENEFTECH ne nous a pas dit quel a été le retour en leur faveur.

À ma connaissance, cet évènement ne nous a pas apporté de nouveau membre non plus. Peut-être qu'un site WEB et une plaquette seront de ce point de vue favorable.

Les invités qui nous ont laissé leur carte de visite ont été invités à la présente AG.

À mon avis, il faut continuer à organiser deux séances ouvertes dans l'année, car à la longue cela fait connaître RIE et peut créer des contacts profitables à nos membres.

Cela se justifie car il faut rappeler que RIE n'a pas été créée pour assumer de vagues tâches d'utilité publique, mais pour le profit de ses membres. Il est évident que si un autre membre a besoin que RIE organise quelque chose qui lui est profitable, nous répondrons présent dans toute la mesure du possible.

Il semble que le fait que les séances permettent aux membres d'avoir des contacts entre eux soit apprécié, car, en moyenne, ce sont environ 15,5 membres qui sont présents aux séances.

Enfin, un des buts de RIE n'a à mon point de vue pas encore été atteint dans la mesure où, à part le projet candélabre, aucun autre projet n'a vu le jour pour le moment.

Cela signifie aussi que les participants à RIE ne profitent que peu des synergies qui pourraient se développer entre eux.

Un mot encore concernant l'AG de ce jour :

65 entreprises externes ont été invitées par lettre, dont une majorité de distributeurs. Nous avons eu 3 réponses, soit un retour de 4,62%, ce qui est dans la moyenne habituelle pour ce genre d'invitation. Le fait d'offrir le repas ne fera donc pas exploser les comptes.

Pour terminer, je voudrais vous remercier de votre soutien, avec une pensée particulière pour le Comité et le secrétariat.